

du commissaire était dévolues à l'Archevêque de Tolède, et les ordinaires étaient chargés, chacun dans son diocèse, d'administrer et d'appliquer les fonds provenant de la bulle. Dans les considérants du décret, on paraît avoir agi d'accord avec le Saint-Siège, ce qui légitime la mesure; puis on l'appuie sur ces motifs: que "les Archevêques et Evêques doivent être désormais indépendants du commissariat général de la Cruzada, que les revenus ne doivent plus être grevés des dépenses nécessitées par leur administration actuelle." C'est bien. Mais que fait-on? Le 2 mai, paraît une instruction réglementaire du décret du 6 avril, et le premier article porte: que "le ministre de grâce et justice, comme chargé des affaires ecclésiastiques, le sera de l'administration centrale relative à la bulle de la Santa Cruzada, de la perception et de la distribution de ses revenus; il remplira ces fonctions au moyen de la direction de comptabilité du culte qui se trouve sous sa dépendance; et plus loin il est dit, art. 3: que "le bureau de comptabilité du culte pourra augmenter autant qu'il sera nécessaire son personnel actuel par l'adjonction des employés des bureaux de la Cruzada qu'on supprimera."

Voilà toute l'économie du décret du 6 avril renversée. Les Evêques ne sont plus administrateurs des rentes de la Cruzada dans leurs diocèses, ils sont dépendants, sous ce rapport, non plus du commissariat établi par le Saint-Père, mais du ministre de grâce et justice, pouvoir absolument séculier. Les économies qu'on faisait valoir sont illusoires, puisque les employés de la Cruzada passent au ministère de grâce et justice... Qu'a-t-on donc voulu? Pourquoi ce premier décret, auquel on pouvait applaudir, s'il devait être annulé par un décret-instruction? Et ne doit-on pas craindre que l'institution de la chambre ecclésiastique n'ait aussi bientôt ses articles organiques? L'esprit anticatholique qui, depuis la révolution, a dominé malgré eux peut-être les divers ministères en Espagne, autorise la méfiance. On se demande aussi pourquoi le concordat apporté depuis plusieurs jours à Madrid avec la signature du Saint-Père, n'est pas publié encore. A-t-on voulu s'en faire un instrument électoral, et tenir dans un doute utile au gouvernement tous ceux dont les votes auraient été indubitablement contraires s'ils eussent connu les dispositions de cet acte attendu depuis si longtemps? L'inquiétude est grande, et dans le moment de crise où l'on se trouve il n'est peut-être pas très sage, il n'est sûrement pas loyal de l'entretenir à dessin.

Ami de la Religion.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 3 JUIN 1850.

Première Page:—Mouvement Religieux en Allemagne.—M. Guizot et la Société Biblique.—Nouvelle organisation des affaires Ecclésiastiques en Espagne. Feuilleton:—Le Montagnard ou les Deux Républiques—1793-1848—(Première Partie sur 1793.)—(Suite.)

Association Catholique de Défense.

Les odieuses mesures de persécution religieuse que le ministre Russell s'est efforcé, depuis quelques mois, de faire adopter par le Parlement Britannique, ont tout naturellement réveillé de ce côté-ci de l'Atlantique la sympathie des Catholiques pour leurs frères menacés de l'Angleterre et de l'Irlande. Une forte excitation s'est manifestée surtout à Montréal, depuis le printemps; à la suite de plusieurs réunions privées, une Association a été organisée sous le nom de "Association Catholique de Défense," dont le but est de secourir pacifiquement les justes et énergiques efforts des Catholiques du Royaume Britannique pour s'opposer à toute loi oppressive de leur liberté religieuse, et d'aider l'Episcopat d'Irlande dans l'érection d'une Université

Catholique—entreprise à laquelle se rattachent les plus hauts intérêts de notre sainte religion.

Le jour de l'Ascension, après Vêpres, l'Association Catholique de Défense, fit sa première manifestation publique par une assemblée tenue en face de l'église de St. Patrice, à laquelle les Résolutions et Adresses suivantes furent adoptées unanimement.

La première résolution fut proposée par le Dr. Coffy, et secondée par Jno. Mahony, Ecr. Résolu.—"Que l'Adresse suivante au Cardinal Wiseman, Archevêque de Westminster, pour le féliciter du rétablissement, dans sa personne et celle de ses collègues, de la Hiérarchie Catholique en Angleterre, soit adoptée."

A Son Eminence le Cardinal Wiseman, par la Grâce de Dieu, et la faveur du St. Siège Apostolique, Archevêque de Westminster, etc., etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Eminence,— Dans un temps où le monde entier attend, avec anxiété, quelle nouvelle forme va prendre le monstre de la persécution, suscitée en Angleterre par le fanatisme intolérant de la multitude, et par la politique malhonnête de ses chefs; tandis que de toutes les parties du monde, vous recevez les félicitations, et l'expression de la profonde sympathie de nos frères Catholiques qui, répandus sur toute la surface du globe, sont néanmoins indissolublement unis par les liens d'une commune foi, et par une respectueuse soumission à l'Eglise—Une, Sainte, Catholique, et Apostolique, ne formant ainsi qu'un seul corps, dont Jésus-Christ est le Chef:—

Nous, les Catholiques laïques du Diocèse de Montréal, désirons respectueusement approcher de Votre Eminence, et unir notre voix à la voix majestueuse de l'Eglise Catholique, qui s'élève de toutes parts, comme un concert harmonieux, pour bénir notre père commun, l'immortel Pie IX, de ce que, en vertu de la suprême autorité dont il est revêtu, il lui a plu faire revivre la Hiérarchie Catholique depuis longtemps éteinte en Angleterre, et replacer ainsi ce pays au rang des nations chrétiennes et catholiques; et de ce qu'il a donné dans votre personne et dans celle de vos collaborateurs dans la vigne du Seigneur, des successeurs à cette longue suite d'illustres prélats qui, par leurs vertus pendant leur vie, par leur résistance héroïque aux empiétements tyranniques du pouvoir temporel, et par la mort du martyre qu'ils ont souvent si noblement obtenue, jetèrent un éclat immortel sur leur âge et sur leur pays.

Nous désirons aussi offrir à Votre Eminence, et à votre personne, à toute la Hiérarchie Catholique d'Angleterre, nos sincères félicitations de ce que vous avez été jugé digne de souffrir la persécution pour le nom du Seigneur, tandis que vous défendiez les droits divins et inaliénables de Son Epouse, la Ste. Eglise Catholique; et bien que nous ne puissions que déplorer l'aveuglement d'esprit de vos adversaires, bien que nous ne puissions que ressentir un profond dégoût pour leurs excès blasphématoires, et une juste horreur et détestation des autorités qui les ont encouragés, nous nous réjouissons néanmoins dans le Seigneur, parce que nous sommes sûrs que toutes tentatives de persécution doivent finalement concourir aux progrès de l'Eglise, et à l'honneur et à la gloire du Saint Nom de Celui qui l'a établie si solidement sur le roc, qui a jeté ses bases à une telle profondeur, que ni la malice des hommes ni celle des démons, ne sauraient jamais prévaloir contre elle.

Nous faisons monter continuellement nos prières vers le ciel pour le bien-être de Votre Eminence, et celui des Prélats Catholiques de l'Angleterre, conjurant ardemment l'Autheur de tous dons excellents, de vous fortifier, afin vous puissiez déjouer et vaincre la malice de vos adversaires; de vous soutenir de son bras puissant dans le combat qui s'avance, pour que vous puissiez braver leur pouvoir, et de faire en sorte que, eux aussi que toute autorité qui s'élève contre l'Eglise, soient promptement confondus et renversés.

Nous espérons que Votre Eminence voudra bien gracieusement accepter cette expression de nos sentiments, cette assurance de nos vives sympathies, et de nos ferventes prières au

Ciel en votre faveur. Dans cet espoir, nous avons l'honneur de vous souscrire vos respectueux fils en Jésus-Christ.

Proposé par M. Peter McMahon, secondé par M. M. O'Meara:—

"Que l'Adresse suivante au Primat Catholique et à la Hiérarchie de l'Irlande, pour les assurer de notre vive sympathie pour leurs griefs, et de notre indignation au sujet de la tentative de faire revivre contre eux le système répudié des Lois Pénales, soit adoptée:—

A Sa Grâce le Primat et Très-Révérénd Archevêque d'Armagh, et aux Archevêques et Evêques d'Irlande:—

Nos Très Chers et Très Vénérés Seigneurs:—

Nous, les Catholiques du Diocèse de Montréal, en Canada, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de vos Grandeurs avec des sentiments de respect distingué, de vive sympathie et de profonde admiration.

Lorsqu'un gouvernement hostile voulait mettre en danger la foi et corrompre la moralité de la catholique Irlande, par l'établissement de collèges infidèles ou un système d'Education sans religion dans le pays, nous avons admiré, avec une nette reconnaissance envers Dieu, les nobles et unanimes efforts faits par votre vénérable corps dans le Synode de Thurles, pour écarter ce monstre de la Création de l'Etat, pour garder intact le dépôt de la foi confié à vos soins, et pour en perpétuer la transmission à vos troupeaux avec toute sa pureté primitive, par l'établissement d'une Université Catholique, où les jeunes intelligences n'apprendraient pas seulement les principes de la littérature profane, mais encore à connaître et à aimer la religion, et où ils seraient initiés à la science des Saints.

Déjà dans ses plans de corruption, par les précautions que vous avez su prendre à temps, ce gouvernement hostile a pris occasion du rétablissement (avoué légitime) de la Hiérarchie Catholique en Angleterre, pour en appeler aux mauvaises passions de la populace, et compromettre sérieusement la paix publique, par la plus folle égression contre notre sainte religion; et maintenant qu'il est sérieusement proposé de vous assujettir, Vous Vénérables Evêques, à des pénalités, à des amendes, à l'emprisonnement, et à l'exil, pour le possible exercice de vos droits inaliénables; quand, dans l'emportement de leur rage blasphématoire, les ennemis de notre Eglise, les ennemis de tout ce qui est pur et saint, ont menacé nos sanctuaires de profanation, et nos couvents de pollution, nous sentons que, en justice pour vous comme pour nous mêmes, nous ne pouvons plus garder le silence.

Comme vos fidèles troupeaux se sont ralliés autour de vous au moment du danger, et dans un langage non équivoque, ont exprimé des sentiments dignes d'Irlandais et des Catholiques, de même nous qui professons la même foi, qui recevons les mêmes sacrements, et qui unis ensemble par les mêmes saints liens, nous demandons qu'il nous soit permis de vous faire connaître combien nous sentons vivement et détestons profondément les calomnies déversées sur vous et sur notre foi; combien nous désirons ardemment vous consoler par l'assurance de nos sympathies et de nos ardents desirs de vous aider, comme un seul homme, à résister à la tyrannie qu'on prépare contre vous, et de contribuer à vous faire effectuer vos bienveillantes intentions dans l'érection d'une Université Catholique.

Comme une preuve de notre sincérité, nous demandons la liberté de vous informer que déjà nous avons organisé une branche de l'Association Catholique de Défense, dans l'intention expresse de résister à toute intervention du pouvoir civil dans les matières liées avec la religion, n'importe de quelle part elle vienne, et aussi dans le but de prélever des souscriptions pour aider à l'érection projetée d'une Université Catholique.

Que Dieu continue de vous soutenir de Son bras puissant, et vous donne la victoire sur tous vos ennemis; qu'il continue de vous conduire par Son Saint Esprit, vous donnant la lumière pour découvrir, et la force pour renverser toute attaque contre cette portion de sa

famille dont il vous a constitués les chefs, c'est l'objet des ferventes prières des Catholiques Laïques de Montréal.

Proposé par J. Sadlier, Ecr., secondé par le Conseiller M. Cambridge:—

"Qu'un comité soit nommé, avec la faculté de s'adjoindre d'autres membres, pour obtenir des signatures aux Adresses ci-dessus, afin qu'elles puissent être transmises pour être présentées sans délai.

Proposé par B. Devlin, Ecr., secondé par Valois, Ecr:—

Que comme moyen le plus efficace de contre-carrer les desseins du Gouvernement Britannique, contre la foi du peuple Irlandais, il importe d'aider nos frères catholiques dans leurs nobles efforts pour ériger une Université Catholique; et que pour cette fin les Catholiques de Montréal sont respectueusement priés de contribuer, selon les moyens dont Dieu les a favorisés."

Proposé par John Collins, Ecr., secondé par le Conseiller Larkin:—

"Que les remerciements de tous les catholiques sont justement dus à ceux des Membres de la Législature, qui par leurs votes et leurs discours, se sont opposés au rétablissement du système des Lois Pénales.

L'Assemblée ne s'est pas bornée à des adresses et à des résolutions. Une souscription a été immédiatement ouverte et une somme de cent-dix louis fut à l'instant collectée pour aider à l'établissement d'une université. Puis, après trois heures pour le Pape, trois pour le cardinal Wiseman et la Hiérarchie Anglaise, trois pour la Hiérarchie d'Irlande et pour le Clergé du Canada, l'Assemblée s'ajourna au Dimanche suivant, après vêpres, pour continuer la collecte.

VISITE PASTORALE.—Mgr. de Montréal partit samedi dernier vers 2 1/2 heures P. M. au son des cloches de toute la ville, pour la Visite Pastorale des différentes paroisses de l'Isle de Montréal. Cette visite doit se prolonger jusqu'aux premiers jours de Juillet.

Le même jour, Mgr. l'Evêque de Martyropolis partit pour la Visite Pastorale de 11 ou 12 paroisses de la partie nord ouest du Diocèse.

Mgr. Baillargeon, Coadjuteur de Mgr. l'Archevêque de Québec, arriva à St. Jean Dorchester, samedi dernier à 8 heures du matin, accompagné du Rév. M. Sax. Une quinzaine d'ecclésiastiques de Québec et de Montréal, et quelques messieurs laïques allèrent le recevoir au débarcadère. La joie de cette première entrevue fut vive comme l'affection dont le digne Prélat est l'objet de la part de toutes les classes de citoyens.—Mgr. Baillargeon prit le dîner, ainsi que les messieurs laïques et ecclésiastiques qui étaient allés l'accueillir, chez le Rév. M. LaRocque, Curé de St. Jean, et partit à 1h. P. M. pour Laprairie et Montréal, où il arriva vers trois heures. Sa première visite fut au Sanctuaire de Notre-Dame-de-Bon-Secours, où il s'empressa d'aller rendre grâce de son heureux retour. Il se rendit ensuite à l'Evêché. Bien qu'il ne lui restât que peu d'heures jusqu'à celle de son départ, il voulut néanmoins visiter le Séminaire de Montréal et les autres Etablissements religieux de la ville. A sept heures et demie du soir, il s'embarqua pour Québec où il était attendu pour Dimanche matin à sept heures.

Le *Cannolien* d'hier, que nous recevons à l'instant, nous apprend que Mgr. Baillargeon est arrivé à Québec dimanche, à 7 heures du matin; puis il ajoute, entre autres détails, les lignes qui suivent:—

"Une foule immense couvrait les quais et remplissait les rues et les fenêtres des maisons donnant sur les rues par où il devait passer, depuis le débarcadère jusqu'à la cathédrale. La section Saint-Jean de la société Saint-Jean-Baptiste était rangé sur le quai avec ses bannières et insignes et les drapeaux de la milice canadienne, sous les plus desquels Sa Grandeur s'est rendue à pied jusqu'à la cathédrale, où elle a récité le *Te Deum* avant de dire sa messe. "Nous n'avons pas vu un tel rassemblement à Québec depuis le jour où son Mgr. Plessis débarqua au même lieu à son retour de Rome."

Excursion de PLAIN.— Une missive télégraphique transmise de Québec nous apprend que les élèves du séminaire de cette ville doivent s'embarquer ce soir sur un vapeur, pour Longueil, et de là s'acheminer vers St. Hyacinthe, où ils seraient attendus demain matin à 6 heures avec le premier convoi du chemin de fer. Après avoir visité Montréal la troupe juvénile ira rejoindre un port le bateau à vapeur sur lequel s'effectuera le retour. En redescendant le fleuve elle fera une pause à Nicolet où de nouveaux confrères lui préparent un accueil. La rapidité des communications rend aujourd'hui faciles ces promesses qui présentent l'utile à côté de l'agréable.

On lit dans le *Sherbrooke Telegraph*: "Nos amis à Québec et à Montréal qui connaissent des ouvriers forgerons ou des garçons désirant servir comme apprentis forgerons ou se livrer à des travaux d'autre genre, seraient assurés de leur procurer beaucoup d'emploi en les envoyant à Sherbrooke. Messrs. Colomécaneiens de cette ville ayant entrepris la construction des chars à bagage du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique, annoncent qu'ils ont besoin d'une quantité de main d'œuvre qu'ils paieront de bons gages à ceux qui pourront exécuter ce qu'ils auront à faire."

Les pluies récentes qui avaient amélioré la végétation se sont continuées presque chaque jour à surabondance. La température a été tout le mois dernier excessivement variable, mais le plus souvent froide, et l'état de l'atmosphère est à peu près ce qu'il fut dans les premiers jours d'avril.

Parlement Provincial.

CONSEIL LEGISLATIF.

Séance du 26 mai.

Plusieurs pétitions sont soumises par MM. Taché et Bourret. Une requête est présentée par M. Ross de la part du clergé et des laïques de l'église d'Angleterre du diocèse de Toronto demandant l'incorporation du "Trinity College." L'Orateur recommande un amendement à la règle adoptée à la dernière session concernant les Bills privés, au moyen de la publication durant six mois avant la session de tous les avis d'introduction de bills privés.—Le rapport sur ce règlement est referé à un comité des ordres permanents.

Séance du 27 mai.

L'Hon. M. Leslie dépose devant la chambre deux messages du Gouverneur Général, l'un informant la chambre que l'Hon. Amable Dionne avait obtenu la permission de s'absenter durant la présente session, le second disant avoir soumis copies de certaine correspondance. Le conseil fut ensuite occupé à recevoir un bon nombre de pétitions de différentes parties du Haut-Canada.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE.

Séance du 26 mai.

Avis est donné par M. Merritt de la proposition d'une adresse à Sa Majesté pour un veto à l'effet d'établir une ligne de steamers entre Liverpool et Québec, à l'instar de celle de Liverpool à New-York. M. H. J. Boulton fait motion qu'une adresse soit présentée à Son Excellence pour un rapport concernant tous les chemins planchériques, et autres chemins, montés, etc., en la possession du gouvernement pendant ou depuis l'année 1849, etc. M. Hincks donne avis qu'il proposera un bill relatif au changement des divisions territoriales de la province. M. McKenzie propose la première lecture d'un bill pour rappeler certaines dispositions de l'acte de la "compagnie de dépôt et de prêt du Haut-Canada (Trust and Loan Company)." Il accompagna cette proposition d'un discours de deux heures, disant qu'une loi avait été passée pour permettre à une compagnie du

que ni pinceau ni plume ne pourront jamais traduire. Autour de lui tous étaient silencieux et écoutaient. Il est ici... reprit-il avec un frémissement dans les lèvres et dans la voix... car j'ai collé mon oreille contre la porte du cabinet dans le quel ils s'étaient enfermés... et... j'ai tout entendu... Obriçe lui disait que son absence pourrait peut-être donner des soupçons et empêcher que la réunion projetée n'eût lieu. Est-ce vrai? Toutes les portes des maisons de la Rue de la Corderie, doivent être interceptées... et la fuite impossible...

Baptistin prononça ces derniers mots, lorsque Crépeaux entra. Quatre hommes étaient avec lui.

Les issues sont fermées, dit-il, les chemins barrés, les lumières éteintes; nul bruit ne se fait entendre au dehors.

C'est bien, répliqua le marquis; entrez tous. Crépeaux, remets cette barre de fer en travers de la porte et attache les crampons. Quand cet ordre fut exécuté, le marquis De Savernay s'adossa contre la porte fermée.

Baptistin, reprit-il en élevant la voix, tu crois pouvoir reconnaître l'homme que tu as vu ce matin et qui parlait ainsi?

Où, monsieur le marquis?

Tous les bras se levèrent à la fois, menaçant et terribles, et toutes les voix répétèrent comme eut fait une seule: Où est le traître? où est le misérable qui nous a livrés?

Messieurs, dit le marquis, que chacun de vous se place sur une même ligne. Baptistin,

prends cette torche, allume-la, et regarde nous tous au visage.

Baptistin saisit une des torches qui avaient été jetées pile-mêle près de la porte, et l'approcha de la lampe; mais sa main tremblait si convulsivement qu'il ne put parvenir à l'allumer. Crépeaux s'approcha et vint à son aide.

Aussitôt que la flamme se mit à étinceler en criant, Baptistin s'élança, et le front pâle, les yeux ardents, promena si r tous les visages son flambeau investigateur, s'arrêtant devant chacun muet et frissonnant.

C'était un spectacle solennel et terrible. Tous ces visages immobiles, éclairés les uns après les autres par la flamme bléâtre de cette torche de la quelle découlaient des gouttes de feu pour marquer son passage, et cet homme, le bras tendu, la bouche entrouverte, la poitrine haletante, demandant à ce silence et à cette immobilité le traître qui se cachait sous un masque hypocrite.

Il marchait... il marchait... et le marquis De Savernay suivait chacun de ses regards.

Tout à coup Baptistin recula et poussa un cri: Le voilà... le voilà... dit-il.

La foudre fut tombée au milieu de la salle, quelle n'eût pas produit un effet plus terrible. Un cri d'incrédulité indignation répondit à l'exclamation du vieux serviteur.

Moi... moi... dit sans changer de visage celui devant le quel s'était arrêté Baptistin.

Où... où... toi... toi... reprit Baptistin.

Le comte de Versant?... murmura le marquis de Savernay.

Cet homme ne sait ce qu'il dit, répliqua le comte de Versant, en arrachant la torche des mains de Baptistin, et en la tenant devant son visage avec une audace étrange.

Où... où... toi... toi... je le reconnais répétait Baptistin immobile devant lui, je te reconnais!

Allons donc!... cet homme est fou. Baptistin frissonnait de la tête aux pieds, et ses lèvres couvrent de feu semblaient lancer des flammes:

Veux-tu que je te rappelle une à une les paroles?... elle sont là... gravées dans ma tête comme se sont gravés dans mes yeux les traits de ton visage... Oh! vous étiez bien inspiré, monsieur le comte de Versant, vous ne voulez pas venir ce soir, c'est Obriçe qui vous y a contraint et qui vous a donné le mot d'ordre pour que vous puissiez passer sans obstacle au milieu de ses agents. Cela n'est pas vrai... n'est-ce pas?... cela n'est pas vrai!...

Charolais, (car on se rappelle bien que c'est lui) possédait au suprême degré l'audace de la lâcheté, l'impudence du crime. Il avait eu le temps de se remettre du premier mouvement de stupeur involontaire. Il se contenta de hausser les épaules avec dédain:

Le comte de Versant, dit-il, est au-dessus de semblables dénonciations, et ne s'abaisse pas à y répondre.

L'impossibilité de Charolais était telle qu'un frémissement de doute passa sur toutes les lèvres.

Charolais devina plutôt qu'il ne l'entendit. Il fit un pas en avant.

Marquis de Savernay, ajouta-t-il avec une hauteur indécible, vous avez les cheveux blancs; j'attendrai donc le retour du comte Henri, votre fils, pour lui demander raison de l'insulte d'un de ses valets.

Si Crépeaux n'eût arrêté Baptistin par le bras, celui-ci se fut élançé à la gorge de Charolais.

Dans le même moment, soit que le bruit fut venu du dehors, soit que la pensée d'être enveloppé par la police républicaine absorbât quelques-uns de ses assistants, plusieurs se penchèrent du côté de la porte et écoutèrent avec cette attention inquiète qui s'inscrit sur tous les traits du visage.

Le marquis comprit cette inquiétude. Je vous ai dit, monsieur, que je répondais de vous, reprit-il de cette voix calme et digne qui fait descendre la confiance jusqu'au fond du cœur. Avant d'arriver à cette porte, il faut qu'ils en brisent une autre, et quand ils entreront ici, ils ne trouveront personne; le passage secret qui doit protéger notre fuite, nul ne le connaît que moi, et la trahison n'a pas pu y passer. Maintenant nous ne sommes plus des conspirateurs, mais des juges faisant justice.

Toutes les têtes s'inclinèrent silencieusement. Baptistin, ajouta le marquis, rappelle-toi que les paroles que tu prononces sont graves, terribles. L'homme qui est venu au palais-de-justice, tu ne l'as vu qu'une fois, une seule; les yeux peuvent se tromper. Songe-to y bien. La trahison est un crime mortel; avant d'accuser, il faut descendre dans ton cœur et

dans ta conscience. Ramasse cette torche, allume-la et regarde encore.

Baptistin, sans répondre un seul mot, ramassa la torche et continua son examen interrogateur, puis il revint de nouveau devant le comte de Versant; et secouant la torche enflammée, qui jetait une lueur blafarde sur celui qu'elle désignait:

Sur mon âme et sur Dieu, monsieur le marquis, dit-il, c'est cet homme là qui ce matin est venu au palais-de-justice, et s'est enfermé dans un cabinet avec Obriçe.

A quoi le reconnais-tu?

Je le reconnais à mon cœur qui a battu à m'étonner quand je me suis arrêté devant lui, je le reconnais à ce sourire gauche qu'on trouve une légèreté cicatrice; je le reconnais malgré le déguisement qu'il avait emprunté, comme j'ai reconnu Obriçe pour l'avoir aperçu une seule minute, et comme j'ai reconnu Léonidas. Me suis-je trompé, monsieur le marquis? Je le reconnais encore à sa voix quand il parle. Cet homme est bien celui qui a promis ce matin de nous livrer tous.

Tu mens, misérable!... s'écria Charolais dont le visage était blême.

Baptistin ne ment jamais!... s'écria le marquis en s'avancant vers lui.

Quelles que puissent être l'audace et l'impudence du crime, Dieu a voulu qu'il y ait toujours dans le criminel un morceau de chair qui palpitait malgré lui.

(A continuer.)